



# Base de données sur l'EFTP dans le monde Cameroun

Compilé par:  
Centre international UNESCO-UNEVOC  
pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels  
UN Campus  
Platz der Vereinten Nationen 1  
53113 Bonn  
Allemagne  
Tel: [+49] 228 815 0100  
Fax: [+49] 228 815 0119  
[www.unevoc.unesco.org](http://www.unevoc.unesco.org)  
[unevoc@unesco.org](mailto:unevoc@unesco.org)

Les profils nationaux, compilés à partir de diverses sources nationales et internationales, ont été examinés et validés par des Centres UNEVOC du pays considéré ou d'autres autorités nationales en matière d'EFTP.

Sauf mention contraire, toutes les photos et le design sont sous copyright de l'UNESCO-UNEVOC.

Les désignations employées dans ce rapport et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

L'auteur est seul responsable du choix et de la présentation des faits figurant dans ce rapport; les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

UNEVOC/2015/TVETDB/CMR/1

© UNESCO 2015  
Tous droits réservés

## Table des matières

Abréviations.....	4
1. EFTP: mission, stratégie et législation.....	5
2. Systèmes formel, non formel et informel d'EFTP .....	7
3. Gouvernance et financement.....	9
4. Enseignants et formateurs de l'EFTP .....	10
5. Certifications et cadres de certification .....	11
6. Réformes en cours, grands projets et enjeux.....	12
7. Liens vers les Centres UNEVOC et les institutions d'EFTP .....	13
8. Références bibliographiques et informations complémentaires.....	14

## Abréviations

BTS	Brevet de technicien supérieur
CEFAN	Cameroon Education For All network
CNC	Cadre national de certifications
DUT	Diplôme universitaire de technologie
EFTP	Enseignement et formation techniques et professionnels
ENSET	École normale supérieure de l'enseignement technique
GIPA	Groupement interprofessionnel des artisans
MINEDUB	Ministère de l'éducation de base
MINEFOP	Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle
MINESEC	Ministère des enseignements secondaires
MINESUP	Ministère de l'enseignement supérieur
MINFI	Ministère des finances
MINFOPRA	Ministère de la fonction publique et de la réforme administrative
ONEFOP	Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle
PIAASI	Programme intégré d'appui aux acteurs du secteur informel
PLAN-EPT	Plan d'action national de l'éducation pour tous

# Cameroun

Population:	23,344, 000 (2015)
Population des jeunes <sup>1</sup> :	4,733,000 (2015)
L'âge médian de la population:	18.5 (2015)
Croissance annuelle de la population (2010–2015) <sup>2</sup> :	2.51%



Data © OpenStreetMap Design © Mapbox

## 1. EFTP: mission, stratégie et législation

### Mission de l'EFTP

Au Cameroun, l'EFTP (enseignement et formation techniques et professionnels, rassemblant l'enseignement technique et la formation professionnelle) a pour mission de mettre en place une main-d'œuvre qualifiée pour divers secteurs d'emploi et de renforcer la culture technologique. Les programmes d'EFTP visent également à permettre aux individus d'assumer une citoyenneté responsable au sein de la société.

### Stratégie de l'EFTP

La promotion de l'EFTP s'appuie sur un certain nombre de stratégies et de politiques:

Le **Plan sectoriel de l'éducation 2013–2020** est une étude profonde sur le développement et l'amélioration typique de l'enseignement technique. Le plan, entre autres, encourage l'expansion de l'EFTP et la diversification des programmes d'EFTP.

La **Stratégie sectorielle de l'éducation 2008** a été validée par le Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle (MINEFOP) en 2008. Elle définit l'enseignement professionnel comme l'acquisition de qualifications professionnelles dans des centres de formation extrascolaires, dans des environnements d'apprentissage non formels ainsi que par des programmes de formation professionnelle, par exemple des apprentissages. La stratégie reconnaît l'enseignement professionnel comme une voie normale et accélérée d'insertion socioprofessionnelle et d'accès au salariat. Elle propose d'améliorer les programmes d'EFTP en centralisant les activités d'enseignement professionnelle sous la supervision du MINEFOP.

La **Stratégie du secteur de l'éducation 2006–2012** visait à améliorer le système éducatif en renforçant la part du budget consacrée à l'éducation et en investissant dans des programmes d'EFTP parmi d'autres programmes. Elle soulignait l'importance de l'EFTP en reconnaissant la formation professionnelle comme un moyen de professionnalisation du système éducatif du Cameroun. Elle visait à:

---

<sup>1</sup> Population âgée 14–25

<sup>2</sup> Toutes les statistiques compilées à partir de World Population Prospects de la Division des Nations Unies pour la population, la révision 2015 (<http://esa.un.org/unpd/wpp/DVD/>)

- élaborer des programmes d'enseignement professionnel pour améliorer la qualité de la formation, la productivité du travail et réduire les taux d'abandon (c'est ainsi qu'il était prévu que 50 % des jeunes abandonnant le primaire, le secondaire et le supérieur soient orientés vers l'EFTP);
- rendre l'EFTP socialement acceptable et financièrement efficace;
- faire de la formation professionnelle une alternative à l'enseignement post-primaire.

Le **Plan d'action national de l'Éducation pour tous (PLAN-EPT)** cherche à tenir compte de l'EFTP en favorisant l'égalité d'accès des jeunes et des adultes aux programmes de formation.

### Cadre législatif de l'EFTP

- La **loi d'orientation de l'éducation (1998)** fait du système éducatif une grande priorité nationale et consacre le bilinguisme à tous les niveaux d'enseignement comme facteur d'unité et d'intégration nationales. Elle fixe également un cadre juridique général pour le système éducatif du Cameroun. La loi introduit des programmes d'EFTP pour l'enseignement post-primaire.
- Les **États généraux de l'éducation (1996)** ont établi une nouvelle politique éducative au Cameroun. Ils se sont concentrés notamment sur la décentralisation de l'éducation, l'organisation et la gestion, le financement et les partenariats, de même que sur la formation des personnels éducatifs tant publics que privés.

### *Sources:*

Agence française de développement (2009). Les nouveaux dispositifs de formation professionnelle post-primaire. Consulté: 20 juin 2014.

République du Cameroun (2006). Document de stratégie sectorielle de l'éducation. Yaoundé: République du Cameroun. Consulté : 17 juin 2014.

République du Cameroun (2015). Document de stratégie sectorielle de l'éducation 2013-2020. Yaoundé: République du Cameroun. Consulté : 17 juin 2014.

UNESCO-BIE (2010). Données mondiales de l'éducation, VII Ed. 2010/11. Cameroun. Genève: UNESCO-BIE. Consulté : 17 juin 2014.

UNESCO-IIEP (2003). Plan d'action national EPT. Consulté : 17 juin 2014.

## 2. Systèmes formel, non formel et informel d'EFTP

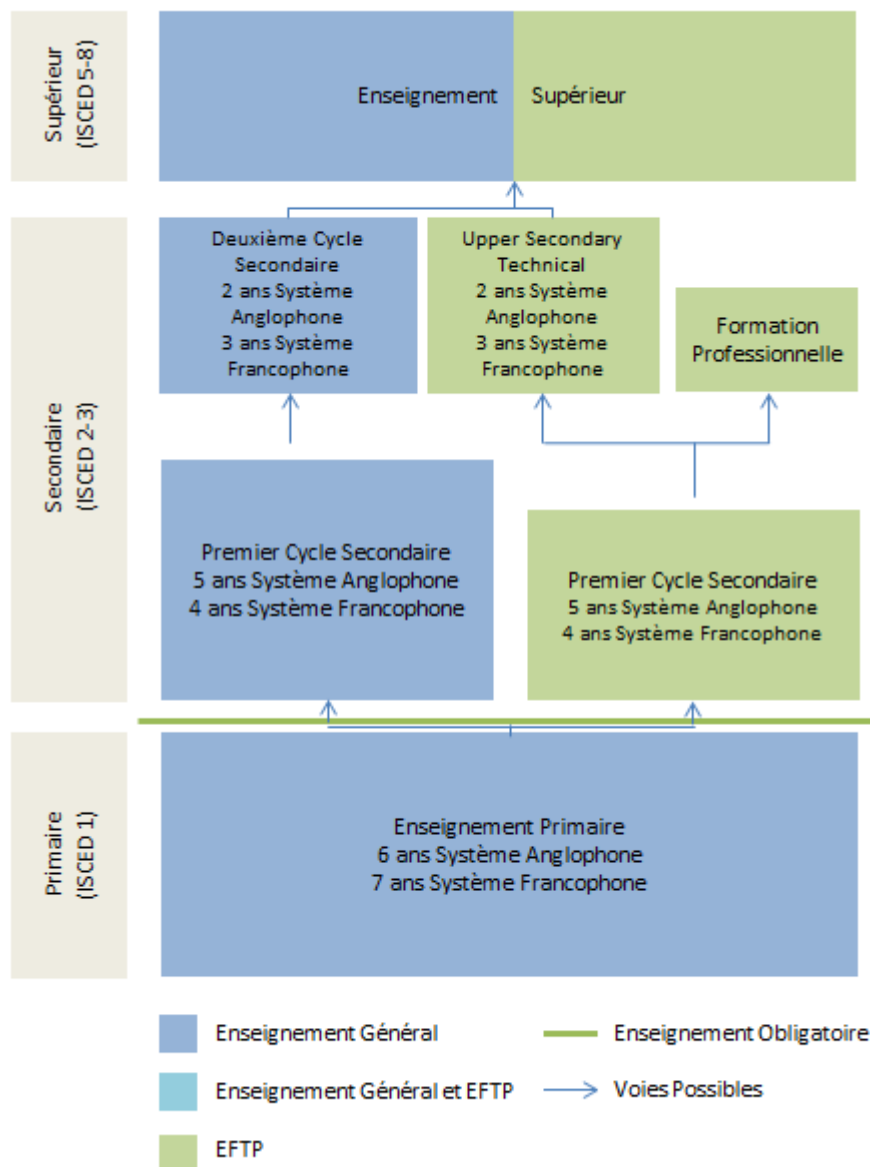


Diagramme compilé par UNESCO-UNVEOC de République du Cameroun (2006). Document de stratégie sectorielle de l'éducation. Yaoundé: République du Cameroun. Consulté : 17 juin 2014.

Le système éducatif du Cameroun comporte deux sous-systèmes, le sous-système éducatif anglophone et le sous-système éducatif francophone, dont les langues d'enseignement sont donc respectivement l'anglais et le français.

- Le sous-système anglophone: à l'issue de sept années d'enseignement primaire, les élèves passent dans l'enseignement secondaire pour accomplir 14 années d'enseignement. Ils s'acquittent d'un premier cycle secondaire de cinq années («Ordinary

level») avant d'accomplir un deuxième cycle secondaire de deux années («Advanced level»).

- Le sous-système francophone: après six années d'enseignement primaire, les élèves passent dans l'enseignement secondaire pour accomplir 13 années d'enseignement. Ils suivent quatre années d'enseignement secondaire général (sanctionnées par le Brevet d'études du premier cycle du second degré) avant d'accomplir un deuxième cycle de 3 ans (menant au Baccalauréat de l'enseignement secondaire).

## Système formel d'EFTP

Des cours d'enseignement et de formation professionnels sont assurés par divers collèges à titre d'alternative à l'enseignement secondaire général mentionné ci-dessus. Les programmes d'EFTP sont dispensés en anglais et en français, et les lauréats ont accès à des cours de formation professionnelle supérieure aux niveaux primaire et secondaire ainsi que tertiaire. Les programmes d'enseignement professionnel secondaire sont structurés comme suit:

- Système anglophone
  - À l'issue du premier cycle *«enseignement technique»*, qui dure cinq ans, les élèves passent dans le second cycle, qui dure deux ans.
- Système francophone
  - À l'issue du premier cycle qui dure quatre ans, les élèves passent dans le second cycle qui dure trois ans.

Les établissements d'enseignement professionnel et technique peuvent être classés en trois catégories: sections artisanales et rurales et sections ménagères, collèges d'enseignement techniques et lycées techniques. Les établissements d'enseignement artisanal et rural offrent des formations de deux ans à la charpenterie, à la maçonnerie, à la poterie et à l'agriculture pour les apprenants susceptibles d'être trop âgés pour les établissements d'enseignement secondaire.

Les qualifications acquises à l'issue de l'enseignement professionnel supérieur sont fonction de la filière suivie. En particulier:

- les programmes de premier cycle durent trois ans (durée nominale de deux ans plus une année supplémentaire);
- les programmes de médecine durent deux à trois ans;
- la durée des programmes d'ingénierie est variable;
- la durée des programmes de deuxième cycle est variable.

## Systèmes non formel et informel d'EFTP

Des programmes non formels d'EFTP sont assurés par divers départements ministériels (agriculture, culture, jeunesse). C'est ainsi que le Ministère de la jeunesse met en place des programmes de formation des jeunes et le Ministère de l'agriculture et du développement rural organise des apprentissages.



Le Cameroun possède un vaste secteur informel et si l'ampleur des formations professionnelles assurées dans des contextes informels est importante, ces activités ne sont guère documentées. Un exemple est celui du Groupement interprofessionnel des artisans (GIPA), organisation composée d'artisans et qui dispense des apprentissages traditionnels pour améliorer les compétences pédagogiques et les niveaux de formation des maîtres artisans.

### *Sources:*

Nuffic (2012). Cameroun. La Haye: Organisation Néerlandaise pour la coopération internationale dans l'enseignement supérieur. Consulté : 17 juin 2014.

République du Cameroun (2006). Document de stratégie sectorielle de l'éducation. Yaoundé: République du Cameroun. Consulté : 17 juin 2014.

UNESCO-BIE (2010). Données mondiales de l'éducation, VII Ed. 2010/11. Cameroun. Genève: UNESCO-BIE. Consulté : 17 juin 2014.

UNESCO-EFA (2012). Building skills in the Informal Sector. Bonn: UNESCO.

## 3. Gouvernance et financement

### Gouvernance

Le Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle (MINEFOP) est en charge des programmes d'EFTP. Le MINEFOP est composé d'une administration centrale, d'inspections générales et de délégations départementales et régionales. Tout comme l'ensemble du système éducatif camerounais, l'EFTP est décentralisé depuis le niveau national vers les provinces, les départements, les arrondissements, les districts et les villages. Les délégations départementales et régionales sont chargées de la mise en œuvre des dispositions législatives et de la coordination des activités d'EFTP dans leurs ressorts respectifs.

Parmi les structures publiques responsables de la diffusion de l'EFTP sous la supervision du MINEFOP:

- Centres de formation professionnelle d'excellence;
- Centres sectoriels de formation professionnelle;
- Centres de formation aux métiers;
- Centres d'apprentissage professionnel;
- Centres publics de formation professionnelle rapide;
- Sections artisanales et rurales et Sections ménagères.

Les autres ministères en charge de l'éducation au Cameroun sont:

- le Ministère de l'éducation de base (MINEDUB),
- le Ministère des enseignements secondaires (MINESEC) et
- le Ministère de l'enseignement supérieur (MINESUP).

Diverses organisations et initiatives publiques offrent des cours d'EFTP. On peut citer:

- le Réseau national du Programme des emplois en Afrique, une initiative de lutte contre le chômage et le sous-emploi par la promotion de l'EFTP axée notamment sur les TIC et la création de synergies entre les services nationaux intervenant en matière d'emploi;

- le Fonds national de l'emploi, qui favorise l'emploi en finançant la formation par le travail, la formation formelle, l'emploi indépendant et d'autres dispositifs en fonction des besoins du marché du travail;
- l'Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle (ONEFOP), chargé de recueillir et d'analyser les données relatives à l'emploi et à la formation professionnelle;
- le Programme intégré d'appui aux acteurs du secteur informel (PIAASI), qui a pour mission de favoriser la mutation du secteur informel vers le secteur formel à travers l'appui à l'EFTP et au financement.

Les initiatives locales et les organisations non gouvernementales sont regroupées par exemple dans le «Cameroon Education for All network» ou CEFAN, le réseau camerounais pour l'éducation pour tous. Créé en 2005, il a pour but d'intervenir dans l'enseignement et les programmes d'enseignement professionnel et d'œuvrer pour l'éducation pour tous.

## Financement

Le financement provient essentiellement de trois sources:

- financement public,
- autres sources nationales de financement, et
- aides de l'étranger.

Le Ministère des finances (MINFI) est chargé, en collaboration avec le MINEDUB et le MINESEC, de l'allocation de ressources au secteur de l'éducation avec l'EFTP, et il détermine les allocations nationales. Les communautés et les familles contribuent directement au budget des établissements et aux rémunérations des enseignants.

### *Sources:*

Agence française de développement (2013). L'AFD et les secteurs de l'éducation et de la formation au Cameroun. Consulté: 20 juin 2014.

Banque mondiale (2012). Cameroon – Governance and Management in the Education Sector. Washington D.C.: World Bank. Consulté: 18 juin 2014.

Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (2014). Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle. Consulté: 18 juin 2014.

Nuffic (2012). Cameroun. La Haye: Organisation Néerlandaise pour la coopération internationale dans l'enseignement supérieur. Consulté : 17 juin 2014.

Perspectives économiques en Afrique (2014). Cameroun. Consulté: 17 juin 2014.

République du Cameroun (2008). Rapport national sur le développement de l'éducation. Yaoundé: République du Cameroun. Consulté : 18 juin 2014.

## 4. Enseignants et formateurs de l'EFTP

Depuis les années 1990, d'importants efforts ont été consacrés à la mise en place d'un programme de contractualisation des enseignants dans le système éducatif définissant les barèmes salariaux, les avantages et les carrières. En 2011, ce sont 37.200 enseignants qui avaient été recrutés au titre de ce programme. Pour pouvoir percevoir un salaire de la part du MINFI, les enseignants titulaires ou contractuels nouvellement recrutés doivent passer par un

processus d'inscription auprès du Ministère de la fonction publique et de la réforme administrative (MINFOPRA).

Il existe deux modes de recrutement des enseignants et formateurs de l'EFTP. Le premier est celui du recrutement direct sur la base des diplômes et titres délivrés par des établissements d'enseignement supérieur. Le second mode de recrutement passe par les Écoles normales supérieures de l'enseignement technique (ENSET). Ces établissements ont pour mission de former des enseignants de l'EFTP. On peut citer à titre d'exemple l'ENSET de l'Université de Douala. Les études sont sanctionnées par un diplôme de Professeur de collège d'enseignement technique ou de Professeur de lycée d'enseignement technique, qui habilite à l'enseignement dans l'EFTP au Cameroun.

Les types de diplômes requis pour être enseignant de l'EFTP sont les suivants : Diplôme de professeur de l'enseignement technique premier grade (DIPET 1), (Diplôme de professeur de l'enseignement technique deuxième grade (DIPET 2), certificat d'aptitude d'instituteur de l'enseignement technique (CAPIET).

**Sources:**

Banque mondiale (2012). Cameroon – Governance and Management in the Education Sector. Washington D.C.: World Bank. Consulté: 18 juin 2014.

## 5. Certifications et cadres de certification

### Enseignement professionnel secondaire

En raison de l'existence de deux sous-systèmes éducatifs, l'enseignement professionnel secondaire est sanctionné au Cameroun par deux types de titres:

Sous-système éducatif	Sous-système anglophone	Sous-système francophone
Certificat délivré	General Certificate of Education Technical/Commercial	Brevet de technicien, Brevet professionnel, Baccalauréat technique
Age group	12-19 ans	12-19 ans
Durée des études	7 ans (5 plus 2)	7 ans (4 plus 3)

### Enseignement professionnel supérieur

Filière	Durée	Certificat
Premier cycle	3 ans (durée nominale de 2 ans plus une année supplémentaire)	Brevet de technicien supérieur (BTS), Diplôme universitaire de technologie (DUT) et Higher National Diploma (HND)
Médecine	Durée nominale de 2-3 ans	Diplôme de technicien supérieur de la santé (BTS), Diplôme en soins infirmiers

Ingénierie	variable	Diplôme d'ingénieur agronome, Diplôme d'ingénieur des travaux et Diplôme d'ingénieur de conception
Deuxième cycle	variable	Maîtrise professionnelle

## Cadre national de certifications (CNC)

À l'heure actuelle, le Cameroun n'a pas mis en place de CNC, et les certifications ne font pas référence à un cadre général.

## Assurance de la qualité

L'Inspecteur général des formations est chargé du développement de la qualité et de l'efficacité des méthodes utilisées dans l'EFTP. Il relève du Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle (MINEFOP) et est également chargé du suivi de l'application des normes de formation.

### *Sources:*

Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (2014). L'inspection générale des formations. Consulté: 23 juin 2014.

Nuffic (2012). Cameroun. La Haye: Organisation Néerlandaise pour la coopération internationale dans l'enseignement supérieur. Consulté : 17 juin 2014.

## 6. Réformes en cours, grands projets et enjeux

### Réformes en cours et grands projets

Les différents ministères en charge de l'éducation sont engagés dans un vaste programme de coopération internationale et de réforme, dont l'impact se manifeste déjà au niveau de l'amélioration des services éducatifs. D'importants progrès ont déjà été réalisés dans l'EFTP. C'est ainsi que selon la Banque mondiale, les effectifs de l'enseignement secondaire professionnel public étaient en 2011 de 145.516 élèves, dont 53.450 filles (soit 36 %). Par comparaison, l'enseignement secondaire général public comptait 649.624 élèves, dont 289.340 filles (soit 44 %).

### Réformes/projets

Le Ministère des enseignements secondaires (MINESEC) mène actuellement un projet de quatre ans intitulé Projet d'appui à la réforme de l'enseignement de la formation professionnelle, qui vise à:

- créer les conditions institutionnelles d'un système de formation efficace;
- améliorer la transition de la formation vers l'emploi.

D'autres projets relatifs à l'EFTP portent sur la construction de trois centres de formation professionnelle d'excellence à Douala, Limbe et Sangmélina. Estimé à 24 milliards de francs CFA, le projet est financé à 72,3 % (17 milliards de francs CFA) par la République de Corée et 27,7 % (7 milliards de francs CFA) par la République du Cameroun. Au titre de ce projet, 104 personnes suivront de septembre à décembre 2014 une formation professionnelle en République de Corée.

Un autre projet (C2D-CFM) mené en collaboration avec l'Agence française de développement et devant durer jusqu'en 2017 vise à former des travailleurs qualifiés, en particulier en dispensant des formations non agricoles en zone rurale.

## Enjeux

Selon l'Agence française de développement, l'EFTP doit au Cameroun faire actuellement face à certains grands impératifs:

- amélioration de l'accès à la formation. Objectif: accueillir 150.000 jeunes à l'horizon 2015 et avoir au moins un centre de formation professionnelle d'excellence par département;
- meilleure intégration des filières techniques et professionnelles dans le système éducatif général;
- construction ou rénovation de centres de formation professionnelle;
- renforcement des liens entre l'EFTP et le marché du travail;
- élaboration de programmes recourant à l'approche par les compétences;
- augmentation du financement de la formation professionnelle (tant publique que privée) et conception de mécanismes novateurs d'incitation à l'investissement privé dans la formation professionnelle.

### *Sources:*

Agence française de développement (2009). Les nouveaux dispositifs de formation professionnelle post-primaire. Consulté: 20 juin 2014.

Banque mondiale (2012). Cameroon – Governance and Management in the Education Sector. Washington D.C.: World Bank. Consulté: 18 juin 2014.

Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (2013). Lutte contre la corruption. Consulté: 17 juin 2014.

Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (2013). Réforme des SAR/SM. Consulté: 17 juin 2014.

Ministère des Enseignements Secondaires (2014). Projet d'appui à la réforme de l'enseignement et de la formation professionnelle. Consulté: 18 juin 2014.

## 7. Liens vers les Centres UNEVOC et les institutions d'EFTP

### Centres UNEVOC

- [Lycée technique de Nkolbisson](#)
- [Inspection de pédagogie chargée des techniques industrielles – Ministère des enseignements secondaires](#)

## Institutions d'EFTP

- [National Polytechnic Institute \(ENSP\) de Bamenda](#)
- [Université de Douala](#)
- [Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle](#)
- [Ministère des enseignements secondaires](#)
- [Ministère de l'enseignement supérieur](#)
- [Ministère de l'éducation de base](#)
- [École nationale supérieure des industries agroalimentaires \(ENSIA\) de Ngaoundere](#)

## 8. Références bibliographiques et informations complémentaires

### Références bibliographiques

Agence française de développement (2009). [Les nouveaux dispositifs de formation professionnelle post-primaire](#). Consulté: 20 juin 2014.

Agence française de développement (2013). [L'AFD et les secteurs de l'éducation et de la formation au Cameroun](#). Consulté: 20 juin 2014.

Banque mondiale (2012). [Cameroon – Governance and Management in the Education Sector](#). Washington D.C.: World Bank. Consulté: 18 juin 2014.

Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (2013). [Lutte contre la corruption](#). Consulté: 17 juin 2014.

Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (2013). [Réforme des SAR/SM](#). Consulté: 17 juin 2014.

Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (2014). [L'inspection générale des formations](#). Consulté: 23 juin 2014.

Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (2014). [Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle](#). Consulté: 18 juin 2014.

Ministère des Enseignements Secondaires (2014). [Projet d'appui à la réforme de l'enseignement et de la formation professionnelle](#). Consulté: 18 juin 2014.

Nuffic (2012). [Cameroun](#). La Haye: Organisation Néerlandaise pour la coopération internationale dans l'enseignement supérieur. Consulté : 17 juin 2014.

Perspectives économiques en Afrique (2014). [Cameroun](#). Consulté: 17 juin 2014.

République du Cameroun (2006). [Document de stratégie sectorielle de l'éducation](#). Yaoundé: République du Cameroun. Consulté : 17 juin 2014.

République du Cameroun (2008). [Rapport national sur le développement de l'éducation](#). Yaoundé: République du Cameroun. Consulté : 18 juin 2014.

République du Cameroun (2015). Document de stratégie sectorielle de l'éducation 2013-2020. Yaoundé: République du Cameroun. Consulté : 17 juin 2014.

UNESCO-BIE (2010). [Données mondiales de l'éducation, VII Ed. 2010/11. Cameroun](#). Genève: UNESCO-BIE. Consulté : 17 juin 2014.

UNESCO-EFA (2012). [Building skills in the Informal Sector](#). Bonn: UNESCO.

UNESCO-IIPE (2003). [Plan d'action national EPT](#). Consulté: 17 juin 2014.